

Département de la Haute-Loire
Arrondissement D'YSSINGEAUX
Communauté de Communes LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 09/04/2024
DECISION N° 20240409_B_059

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Roland RIVET, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY,
Étaient excusés représentés : Daniel DURIEUX : Pouvoir à M. GIRODET, Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M. VIAL
Étaient excusés : Emmanuel SALGADO, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :
Objet : Site d'escalade in-door d'Aurec sur Loire : Validation de l'Avant-Projet Définitif

Le Bureau,

N° 20240409_B_059

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'Avant-Projet Définitif pour le projet de création d'une salle d'escalade in-door à Aurec sur Loire.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 09 avril 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240409-20240409_B_059-AU
Reçu le 07/05/2024